



**ACADÉMIE
DE RENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rennes, le 29 septembre 2023

Division des Personnels des Établissements Privés

Affaire suivie par :

Laurence BRYONE

T 02 23 21 75 64

Chantal DAVID

T 02 23 21 75 74

ce.dpep@ac-rennes.fr

Le Recteur

à

Mesdames et Messieurs les Directeurs

96 rue d'Antrain - CS 10503

35705 RENNES Cedex 7

Organisation des rendez-vous de carrière des personnels enseignants Année scolaire 2023 - 2024

Les modalités d'organisation des rendez-vous de carrière des personnels enseignants pour l'année scolaire 2023 - 2024 dans l'académie restent inchangées par rapport aux dispositions fixées par la [note du 23 septembre 2019](#) et sont présentées dans le guide du [rendez-vous de carrière mode d'emploi](#).

TEXTES DE REFERENCE

Décret n°2017-789 du 5 mai 2017

Arrêté du 13 septembre 2017

Arrêté du 21 juin 2019

Arrêté du 1er juillet 2013

Arrêté du 25 juillet 2019

QUI EST CONCERNE PAR UN RENDEZ-VOUS DE CARRIERE EN 2023 / 2024

	Avancement	Ancienneté au 31/08/2024
1er rendez-vous	Avancement accéléré du 6 ^{ème} au 7 ^{ème} échelon	Les personnels qui sont dans la deuxième année du 6 ^{ème} échelon.
2 ^{ème} rendez-vous	Avancement accéléré du 8 ^{ème} au 9 ^{ème} échelon	Les personnels qui ont, au cours de l'année du rendez-vous de carrière, une ancienneté comprise entre 18 mois et 30 mois dans le 8 ^{ème} échelon.
3 ^{ème} rendez-vous	Passage à la hors-classe	Les personnels se situant dans la deuxième année du 9 ^{ème} échelon de la classe normale.

CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE

Fin d'année scolaire 2022/ 2023

Information individuelle des personnels éligibles

Septembre 2023

Mise à jour des éligibles et des évaluateurs

Du 1^{er} septembre 2023 au 31 mai 2024

Saisie du calendrier de rendez-vous de carrière et enregistrement du compte-rendu

Du 1^{er} au 14 juin 2024

Harmonisation des évaluations

17 juin 2024 : date limite pour la validation des comptes rendus de rendez-vous de carrière par les chefs d'établissement

A partir du 24 juin 2024

Notification du compte rendu de rendez-vous de carrière par la validation des inspecteurs

Délai de 72 heures entre la validation du compte-rendu par l'Inspecteur et la notification à l'intéressé

Au plus tard 15 jours après la notification du compte-rendu de rendez-vous de carrière

Possibilité de formuler des observations par l'agent

Rentrée scolaire 2024 + 15 jours

Notification à l'agent de l'appréciation finale du recteur

23 septembre 2024

Date limite pour la notification des comptes rendus de rendez-vous de carrière de rattrapage (rendez-vous n'ayant pas pu être organisés entre le 1^{er} septembre 2023 et le 31 mai 2024)

14 octobre 2024

Date limite pour la notification de l'appréciation finale du recteur concernant les rendez-vous de carrière de rattrapage

Délai de 72 heures entre la validation du compte-rendu par l'Inspecteur et la notification à l'intéressé

Notification de l'appréciation finale + 30 jours francs

Possibilité de formuler un recours gracieux

Notification de la réponse à la demande de recours gracieux ou absence de réponse de l'autorité compétente + 30 jours

Possibilité de saisir l'instance paritaire compétente pour une demande de révision de l'appréciation finale

ACCES A L'APPLICATION SIAE

L'accès à l'application se fait par le portail ARENA=> Domaine « Gestion des personnels » => SIRHEN-SIRHEN-PRODUCTION Portail Gestionnaire => module « les entretiens ».

Un accès est ouvert à partir d'une authentification OTP (One Time Password, mot de passe à usage unique).

Accéder à ARENA à partir de la page d'accueil de TOUTATICE

The screenshot shows the ARENA portal interface. At the top, it says 'ARENA - Accédez à vos applications'. Below this, there are several categories of applications listed in a grid. The 'SIRHEN' link is circled in red. The categories include:

- Gestion des structures et des services (STSWeb)
- Tableau de répartition des moyens (TSM/TRM)
- Gestion des enseignants
- Gestion des suppléances (SUPPLE)
- Aide à la gestion du mouvement du privé
- Gestion des déplacements temporaires (DT)
- Gestion de la formation continue (GAIA)
- SIRHEN** (circled in red)
- Elections professionnelles
- Applications locales de gestion des personnels
- I-Prof Assistant Carrière
- Mon Portail Agent

Accéder à l'application "Les entretiens"

un portail pour le pilotage de la gestion des moyens et des ressources humaines

The screenshot shows the 'Gestion individualisée des personnels' section. Under the heading 'Parcours professionnels', there is a link for 'Formation tout au long de la vie'. Below this, the link 'Les entretiens' is highlighted with a red box.

La Division des Personnels des Établissements Privés est à votre disposition pour répondre à toutes vos interrogations dans le cadre de la mise en œuvre de ces dispositions.

Pour le Recteur et par délégation
Le chef de division

Jacques GUEGAN